

18 mars
2006



Poursuivre et amplifier l'action pour le retrait du CPE

Avec plus d'un million de manifestants, la journée d'action du 7 mars dernier a permis à la mobilisation pour le retrait du Contrat Première Embauche de franchir un cap important.

Ainsi, plus de 60 % des Français soutiennent les manifestations contre le CPE, 66 % estiment que ce dernier risque d'accroître la précarité du travail et 63 % considèrent qu'il ne permettra pas de réduire le chômage. Par ailleurs, le front gouvernemental et patronal commence à s'effriter : inquiétudes électorales, critiques et même demandes de retrait du CPE...

Dans un tel contexte, il nous faut poursuivre ensemble et dans l'unité la plus large, la construction d'un mouvement convergent, de la jeunesse, des chômeurs et des salariés de toutes générations, porteur d'exigences fortes pour imposer d'autres choix.

Le 18 mars 2006

**MANIFESTONS TOUTES
ET TOUS ENSEMBLE !
JEUNES, CHOMEURS,
RETRAITES, SALARIES
DU PUBLIC COMME DU
PRIVE**

**POUR LE RETRAIT DU
CPE !
POUR UNE NOUVELLE
SECURITE SOCIALE
PROFESSIONNELLE !**

**POUR DES POLITIQUES
PUBLIQUES ET D'INTE-
RET GENERAL AU SER-
VICE DU PLEIN EMPLOI
ET DE LA SATISFACTION
DES BESOINS SOCIAUX !**

C'est pourquoi la fédération des finances CGT :

- Se félicite et appelle à la réussite de la journée de mobilisation du 16 mars prochain décidée à l'initiative des étudiants et des lycéens.

- S'inscrit pleinement dans la nouvelle journée d'action nationale du 18 mars prochain initiée par les organisations étudiantes et lycéennes (UNEF, Confédération Etudiante, UNL, FIDL) et les organisations syndicales (CFDT, CGT, CGT-FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, UNSA, Solidaires) se traduisant par des manifestations dans tout le pays.

La fédération des finances CGT appelle les personnels du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et des établissements finan-

ciers du secteur semi-public à participer massivement et dans l'unité aux manifestations du 18 mars prochain pour :

- Imposer le retrait du Contrat Première Embauche.

- Exiger la mise en œuvre d'une véritable sécurité sociale professionnelle permettant aux salariés, depuis la sortie de l'école jusqu'à la retraite, le maintien du contrat de travail, la progression des rémunérations versées et des qualifications, le droit à une véritable formation professionnelle, y compris dans les situations de chômage.

- Définir d'autres politiques budgétaire, fiscale, industrielle, monétaire... au service de la construction d'une société du plein emploi et de la satisfaction des besoins sociaux.

Montreuil, le 13 mars 2006